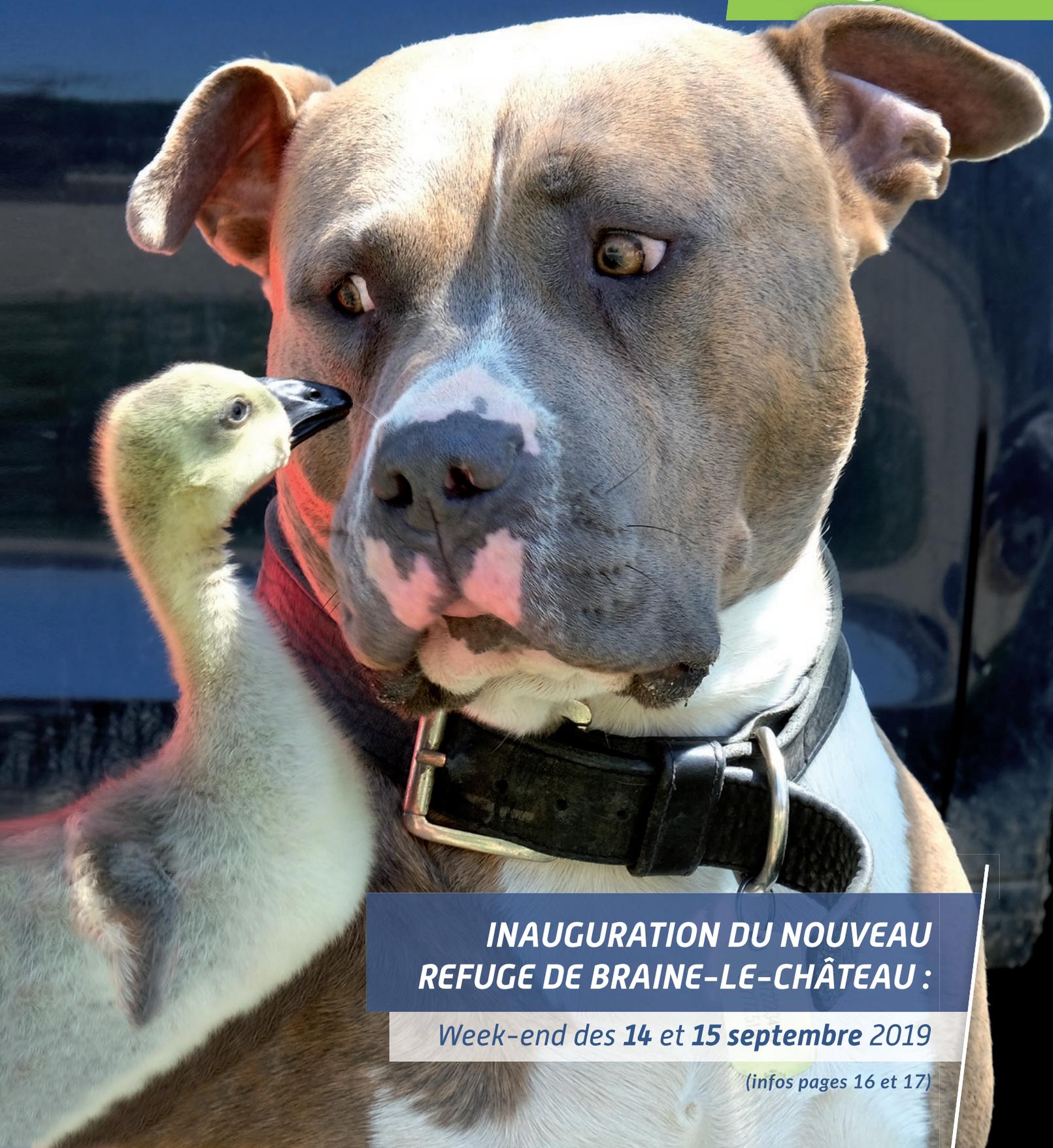


Help Animals

SEPTEMBRE 2019

Revue trimestrielle NUMÉRO 154

info



**INAUGURATION DU NOUVEAU
REFUGE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU :**

Week-end des 14 et 15 septembre 2019

(infos pages 16 et 17)



COMMENT Devenir Membre?

Sachez toutefois que votre cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPANIMALS.BE



Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

*Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...*

Ouvert du mardi au vendredi
de 6h30 à 18h30

Samedi de 7h00 à 18h00.

Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht



OPTICIEN C.VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX

Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]

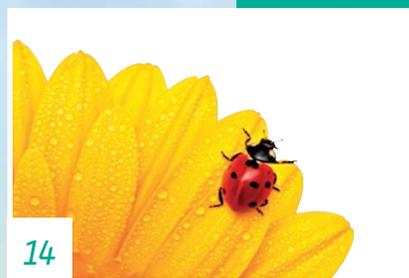
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62

Sommaire

<i>Le mot du président</i>	P.04
<i>Adoptions</i>	P.08
<i>Le mot de la vice-présidente</i>	P.10
<i>La chasse : une réforme indispensable !</i>	P.12
<i>La disparition des insectes</i>	P.14
<i>Week-end d'inauguration</i>	P.16
<i>Ils nous ont quittés</i>	P.18
<i>Chloé, la tête dans les nuages</i>	P.20
<i>Changements climatiques : leur impact en Belgique</i>	P.22
<i>Les heureux</i>	P.25
<i>Conseils vétérinaires : les otites...</i>	P.26
<i>Le fabuleux destin de Charly</i>	P.27
<i>L'abattage sans étourdissement</i>	P.28



12



14



22



28

★ Braïne-le-Château	10 rue du Bois d'Apechau 1440 Braïne-le-Château T. 02/523.44.16	📍 Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00 (Sauf les dimanches et jours fériés)
★ Anderlecht	203 rue Bollinckx 1070 Anderlecht T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76	📍 Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00 (Sauf les dimanches et jours fériés) 📧 info@helpanimals.be - www.helpanimals.be 📱 facebook.com/helpanimals.be
🚗 EN VOITURE :	Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.	🚗 LE BUS 78 : Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.
🚌 LE BUS 49 :	Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).	🚌 LE BUS 98 : (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros - entrée principale : nous sommes en face).
		🚗 DE LIJN : Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

RÉDACTION : J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - Ch. Loeman - M. Dresse

EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer TRADUCTION : K. Willaert, I. Cardon, G. De Grauwe, T. De Weerd, C. Leo, H. Broucke, G. Van Cauwelaert, M. Van der Stappen, H. Broucke CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : F. Marcy - F. Follacchio - Guy David



Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS

Chers amis et membres d'HELP ANIMALS,

Voici le moment tant attendu pour vous inviter à l'inauguration de notre deuxième et nouveau refuge, ce week-end des 14 et 15 septembre 2019 à Braine-le-Château !

Que de chemin accompli au cours de ces 5 dernières années pour créer ce nouvel espace, voué à la protection des animaux en détresse.

Depuis 1981, notre refuge d'Anderlecht a progressivement grandi : il aura bientôt 40 ans d'existence, nous avons peine à nous l'imaginer, tant le temps est passé vite, et tant des milliers et des milliers de chats et de chiens ont trouvé, grâce à lui, une nouvelle vie. Au commencement, ce refuge était un vieux bâtiment industriel, fait de brique et de broc, que nous avons transformé au fil des années en un beau refuge, pas très grand mais fort convivial, idéalement situé à l'entrée de Bruxelles, à proximité de la jonction des communes d'Anderlecht, Forest et Drogenbos, facile d'accès par le Ring-Ouest de Bruxelles, tout proche.

Forts de cette expérience acquise, nous avons découvert que la souffrance animale était générale et multiforme, et il nous arrivait de plus en plus souvent de ne pas pouvoir intervenir pour de nombreux autres animaux que l'on nous signalait. Nous étions alors contraints à chaque fois les orienter vers d'autres associations, afin qu'ils puissent être pris en charge.

Il y a 5 ans, le hasard nous a appelés à venir en aide à une petite ASBL de la région de Courcelles, qui ne parvenait plus à entretenir ses quelques chevaux et autres équidés. Nous avons alors repris la gestion de ce petit refuge à titre provisoire, et c'est ainsi que nous avons commencé à chercher un autre site, où nous pourrions aménager notre propre refuge.

Il était très difficile de trouver dans le Brabant un lieu apte à accueillir un nouveau refuge pour animaux, a fortiori d'une certaine étendue, tant les contraintes environnementales et réglementaires de toutes sortes sont devenues complexes dans notre petit pays où l'espace disponible est devenu rare.

Braine-le-Château était idéalement situé, car très facile d'accès, depuis le refuge d'Anderlecht, via l'autoroute Bruxelles-Mons/Paris, à proximité de la belle région boisée de Hal, ce qui était important pour assurer la liaison entre nos deux refuges, appelés à travailler en étroite synergie.

Et puis nous avons découvert ce site, qui était à l'abandon, car cette propriété avait été un ancien lieu de souffrance animale. En effet, à la mort de l'ancien fermier, qui avait vécu un drame familial, la police y avait découvert de nombreux animaux (vaches, moutons, ...) morts, mourants ou en état pitoyable.

Le lieu avait l'avantage d'être situé dans un site isolé, accessible par une voie à sens unique, entouré de prairies, à proximité des bois et avec un petit ruisseau en contrebas, bref, un endroit de belle nature encore bien préservée.

Nous nous sommes lancés dans l'aventure, avec le projet un peu fou de transformer cet ancien lieu de souffrance animale, en un lieu de résurrection et de vie, destiné à recueillir des animaux maltraités, pour les soigner et les faire adopter, comme nous le faisons déjà pour nos chiens et nos chats.

Vous pouvez imaginer le travail considérable qui s'en est suivi : négociation en vue de l'achat, démarches multiples auprès des nombreuses administrations concernées en vue d'obtenir les autorisations requises (permis d'urbanisme, permis d'environnement, permis d'exploitation, etc...), visites aux autorités communales, conception d'un avant-projet, et ensuite, mise à exécution du chantier, d'autant moins facile que, pour respecter le prescrit urbanistique, il nous fallait conserver le gros des structures existantes, pour les transformer.

Ce travail colossal a été accompli avec le concours de toute une équipe, et surtout de nos architectes Marylin et Yves, et de notre entrepreneur Haida Home. Depuis le commencement et jusqu'à son aboutissement, la réalisation de ce bel ouvrage a été menée de main de maître, avec persévérance et talent, par notre vice-présidente, Stéphanie Devis, qui voit le fruit de ses efforts à présent couronné de succès.

Ce nouveau refuge aura également vocation à servir de lieu pédagogique et d'espace de rencontres conviviales pour les enfants et les jeunes des écoles et des mouvements de jeunesse, les personnes âgées résidant dans des homes, les personnes handicapées, ... avec le but de les rapprocher des animaux, dans un cadre de nature et d'amitié.

Malgré les travaux en cours, ce nouveau refuge était déjà opérationnel et a déjà pris en charge un grand nombre de chevaux, poneys, ânes, moutons, chèvres, cochons, lapins, cobayes, oies, canards, poules, et il commence à présent à accueillir ses premiers chats dans sa superbe chatterie.

A présent, c'est le nouvel espace (immense et clôturé) pour chats errants (sauvages ou à demi-sauvages) qui entrera très prochainement en service.

Tous ces animaux sont soignés, remis sur pied, mais ensuite et surtout, ils sont adoptés : notre revue trimestrielle vous rend régulièrement compte de ces adoptions, qui sont toujours des moments émouvants, car elles démontrent que dans notre société de plus en plus individualiste, il existe encore beaucoup de gens au grand cœur.

Je vous invite chaleureusement à venir découvrir tout cela avec nous, et à boire ensemble le verre de l'amitié :

- inauguration officielle par les autorités communales (uniquement sur invitation) : samedi 14 septembre à 10h30 ;
- ouverture au public et journées portes ouvertes : samedi 14 septembre de 12h30 à 18h00, ainsi que le dimanche 15 septembre de 10h00 à 18h00 ;
- afin d'éviter les problèmes de circulation et de parking, veuillez à bien respecter les consignes et à utiliser les taxis-navettes, qui seront gracieusement mis à votre disposition aux dates et heures ci-dessus (départ de la navette et lieu de stationnement de vos voitures : coin de la rue de Tubize et de la rue de la Pottérée, après la sortie de Braine-le-Château en direction de Tubize).

Toute notre équipe attend avec impatience votre visite au nouveau refuge « Les écuries d'HELP ANIMALS », ces 14 et 15 septembre 2019.

Je manquerais à mes devoirs de président si je ne vous rappelais pas, une fois de plus, que votre soutien financier nous est plus que jamais indispensable afin de pouvoir à l'avenir assurer le bon fonctionnement, non plus d'un, mais désormais de deux refuges (n'hésitez pas à vous renseigner pour savoir comment vous pourriez parrainer des cages, des boxes, ou l'animal de votre choix – pour contacter le nouveau refuge par téléphone, il vous suffit de nous contacter par email (blc@helpanimals.be) ou de former le numéro général d'HELP ANIMALS : 02/ 523 44 16, qui vous mettra en contact avec Braine-le-Château).

Amicalement et à très vite !

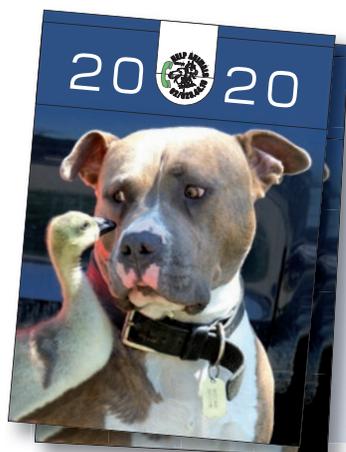
Jean-Jacques Pegorer
Président d'HELP ANIMALS



Des jeunes hospitalisés rendent visite à nos animaux à Braine-le-Château

Au cours de ce mois de mai 2019, notre refuge de Braine-le-Château a eu le plaisir de recevoir la visite de trois adolescents (Juliette, Amandine et Théo) scolarisés à l'hôpital du Chirec de Braine-l'Alleud. Un après-midi organisé par Madame Anne De Couvreur qui a voulu leur accorder un moment de dépaysement auprès de notre petite « Arche de Noé ».

Notre brebis OLGA, désormais célèbre et adorable mascotte, a démontré tous ses talents et son savoir-faire en matière de relations publiques en les accueillant avec force démonstrations de tendresse dans la prairie des moutons. Emmenés par Martine, notre secrétaire, et notre animalier Maxime, ces adolescents, marqués par les épreuves de la vie, ont eu la joie de les gâter en leur donnant des friandises. Tous sont repartis enchantés, sourire aux lèvres, la tête remplie des souvenirs heureux qu'Help Animals leur a offerts.



VOTRE CALENDRIER « CUVÉE 2020 » EST ARRIVÉ !

Votre calendrier 2020, ce cadeau sympa et si indispensable de la vie quotidienne, vous attend dès la mi-septembre dans votre refuge préféré. Son format de poche le rend aussi pratique et aisé à manipuler qu'un agenda. Acheté sur place ou lors de manifestations extérieures, vous ne le payerez que 8,50 €. Il vous reviendra à 9,50 € si vous désirez le recevoir par la poste.

Commandez-le vite par téléphone ou précipitez-vous chez Help Animals pour l'obtenir en priorité !

Refuge d'Anderlecht



Donnez-leur un nouveau foyer ! Ils vous attendent.

Journées Portes Ouvertes à Anderlecht les 14 et 15 décembre 2019



Refuge de Braine-le-Château



Inauguration du refuge de Braine-le-Château
Les 14 et 15 septembre 2019 (infos pages 16 et 17)



Offrez-leur un NOUVEAU FOYER ...

Vous connaissez déjà notre rubrique « nos chiens et chats à adopter » sous forme de simples cartes d'identité. Aujourd'hui, Help Animals a considérablement grandi ! Chevaux, ânes, chèvres, moutons, cochons... et bien d'autres encore ont désormais rejoint notre mini « Arche de Noé » à Braine-le-Château : nous avons donc décidé de les intégrer, eux aussi, dans nos fiches d'adoption afin de vous permettre de visualiser l'éventail de nos protégés en quête d'un nouveau foyer.

Chaque signalement n'évoque que des données « élémentaires » : en effet, accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact physique véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, afin de réunir un maximum de renseignements fiables à propos de votre « chouchou », nous vous invitons à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé (<http://www.helpanimals.be>) ou encore à vous informer (sur place ou par téléphone : 02-523.44.16) auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui vous communiquera avec plaisir toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaitez partager un beau chemin de vie, tout en sachant que certains d'entre eux peuvent avoir été adoptés entre la rédaction de ce magazine et sa distribution.



JASKO
CROISÉ DALMATIEN
MÂLE
NÉ : 01/02/2015



THÉO
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/01/2008



NYLA
SHAR PEI
FEMELLE
NÉE : 05/12/2014



PUPUCE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 01/03/2009



HARVEY
CROISÉ AMERICAN STAFF
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 27/03/2016



GAMINE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 18/04/2011



JACK
CROISÉ BOXER
MÂLE
NÉ : 01/01/2009



NOVA
PONEY SHETLAND
FEMELLE
NÉE : 01/01/2014



ZELDA
CHÈVRE
FEMELLE
NÉE : 06/05/2017



MASQUE
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 22/05/2014



CAPUCINE
BREBIS
FEMELLE
NÉE : 1/03/2017



RACHEL
VACHE
FEMELLE
NÉE : 29/09/2015



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ou de visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ?

Venez découvrir sans « chaperon » le monde unique et incomparable de la boutique MOLNAR : céramiques artistiques, élégants éventails d'antan, perles et camées « chatoyants », féerie de bijoux fantaisie, sublimes dentelles éternelles et autres trouvailles exceptionnelles vous y attendent.

Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant les divines figurines félines que Guy et Maria Molnar continuent à rassembler avec passion au fil des années. Tous deux vous réserveront un accueil « chat l'heureux » et vous inviteront à partager les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur facétieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtement » : « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau »...et laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication

 Belfius BE 57-068-2036135-35

 ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !



Le mot de la vice-présidente



Stéphanie DEVIS
Vice-présidente d'Help Animals



Notre projet à Braine-le-Château se concrétise enfin : voici le moment venu de l'inaugurer avec vous **ces 14-15 septembre prochains !**

Après plus de deux ans de travaux nous arrivons enfin au bout de nos peines... Quelle joie et quelle fierté pour Help Animals de vous inviter à venir bientôt visiter ce nouveau refuge avec nous.

Nous vous avons tenus informés périodiquement de l'avancement des travaux de notre refuge à Braine-le-Château jusqu'à l'annonce, dans la dernière édition de notre revue, de nos premières journées Portes Ouvertes qui y seront organisées ces 14 et 15 septembre.

C'est une nouvelle étape très importante que nous franchissons ainsi dans l'évolution et le développement des activités de notre ASBL, en faveur de nos amis les animaux. Notre nouveau refuge de Braine-le-Château est principalement consacré aux équidés et aux animaux de ferme (poules, canards, moutons, chèvres, cochons, lapins, etc...) qui ont été maltraités par leurs anciens propriétaires ou qui ont fait l'objet de saisies administratives ou judiciaires, mais aussi avec un vaste espace destiné à accueillir ces éternels oubliés que sont les chats errants.

Il viendra ainsi en complément de celui d'Anderlecht, consacré aux chiens et chats, qui vous sont sans doute plus familiers.

A quelques jours de l'inauguration de ce deuxième et nouveau refuge et de ses journées Portes Ouvertes, je tiens à remercier tout d'abord le président d'Help Animals, Jean-Jacques Pegorer, et les membres du conseil d'administration pour m'avoir fait confiance depuis le commencement jusqu'à la concrétisation de ce projet ambitieux. Sa réalisation a représenté pour moi un très grand investissement en temps et en énergie, en vue d'en assurer la conception, l'exécution et le

suivi, pour finalement atteindre un résultat qui correspond à nos attentes et qui positionnera certainement Help Animals en excellente place, en matière de « bonne » protection animale en Belgique.

Tout ceci n'aurait pu être réalisé sans l'équipe de choc qui a participé à la construction et à la réalisation de ce refuge. Je tiens particulièrement à remercier notre architecte Madame Marilyne Lauwerys et l'entrepreneur Monsieur Bart Wante (de la société Haida Home) pour l'ensemble de la construction, ainsi que la société de jardinage de Messieurs Daniel Jacqmotte et Jean-Christophe Plume pour l'ensemble des aménagements extérieurs. Grâce à leur dynamisme, à leurs conseils avisés et à nos réunions de chantiers hebdomadaires durant deux ans, le résultat final sera à la hauteur de ce dont nous rêvions pour ce nouveau et très beau refuge.

Un grand merci également au Bourgmestre de Braine-le-Château et à son Collège pour leur support bienveillant, tout au long de la concrétisation de ce projet.

Profitez de ces Journées Portes Ouvertes pour venir constater par vous-mêmes l'ampleur et la qualité des travaux que nous avons réalisés pour le bien-être de nos animaux. Mais surtout, cette réalisation n'a été rendue possible que grâce au soutien financier de nos membres actuels et d'anciens membres décédés (grâce à des legs testamentaires) et ce refuge vous est dédié à vous tous, chers membres et amis d'Help Animals.

A présent que ce refuge démarre ses activités, continuez plus que jamais à nous soutenir, pour nous aider à le faire fonctionner, toujours à la pointe du combat au secours de la détresse animale.

BONNES NOUVELLES DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

Pendant le mois de mai, ce sont les moutons et les chèvres qui ont eu la cote. En juin, c'étaient les équidés.



Souvenez-vous Nos moutons **Chocapic et Meiko**, qui avaient été saisis pour maltraitance, ont été adoptés avec notre petit Jupiter né dans notre refuge. Ils nous ont définitivement quittés pour se retrouver dans un magnifique endroit où ils partagent maintenant des joyeuses cavalcades dans de grands espaces bien verts. Nous en sommes certains : ils seront gâtés et choyés par leurs adoptants.



Les adoptions se sont suivies avec **Priska et ses bébés Shark et Némó**. Madame et Monsieur Colin ont ressenti un véritable coup de cœur pour Priska. Mais devant l'impossibilité de les séparer, ils ont préféré les adopter tous les trois et laisser la petite famille unie. Tout ce petit monde est extrêmement dorloté, et jouit d'un abri implanté sur un joli terrain d'une superficie suffisante avec tout le confort indispensable pour les biquettes. Belle vie à vous trois.

Marie et Audrey, nos deux pensionnaires cochons (ou plutôt cochonnes) vietnamiens, ont également été adoptées. Les deux inséparables copines ont séduit Jennifer et profitent désormais d'un petit paradis pour les animaux où chevaux, chiens, chats et poules vivent leur vie en toute tranquillité dans une magnifique propriété que nous connaissions déjà. En effet, Jennifer avait déjà adopté chez Help Animals Zoé, une petite ponette qui coule déjà des jours heureux. Et c'est la belle vie qui attend à leur tour Marie et Audrey, qui ont eu la chance de rejoindre tout ce petit monde dans un enclos spécialement conçu à leur intention. Elles aussi ont tout le confort et l'amour qu'il leur faut. Depuis cette adoption,



Jennifer nous donne régulièrement de leurs bonnes nouvelles : nos deux cochons vietnamiens sont heureuses, aimées et choyées. Nous leur souhaitons une longue et merveilleuse vie avec leur adoptante.



Notre majestueux cheval **Royal** a connu le même bonheur. Il a rejoint Nathalie et trois autres équidés dans la région de Namur. Il a tout de suite fait connaissance avec ses nouveaux compagnons et, au bout de quelques heures à peine, une réelle complicité s'est installée entre eux. Royal sera très bien dans cette nouvelle famille, où il reçoit tout l'amour qu'il mérite. Nous souhaitons une belle vie à notre beau Royal.



Enfin, le 23 juin, Eliot et Basil, nos deux ânes récupérés dans la région de Lasne pour abandon, vivent désormais non loin du refuge dans la région d'Ittre dans de belles grandes prairies bien vertes. Ils y sont très bien installés et nous sommes heureux de les avoir confiés à leur famille qui les gâtera et leur donnera toute l'affection nécessaire. Nous souhaitons le meilleur à ce duo.

Stéphanie Devis

LA CHASSE

UNE RÉFORME INDISPENSABLE !



À l'automne 2018, les révélations concernant la présence de la peste porcine africaine en province de Luxembourg et les conséquences catastrophiques que cette redoutable maladie a engendrées tant au niveau économique qu'environnemental, nous ont permis de prendre conscience de la manière particulière dont nos forêts sont gérées, mais aussi de la puissance des lobbies et associations de défense des chasseurs qui, malgré les évidences, nient farouchement toute implication de leurs protégés dans cette affaire.

La surdensité de certaines espèces (sangliers, cerfs...) dans les zones de chasse n'est pas le fruit du hasard. Organisée en toute discrétion (élevages d'animaux non autorisés, importations clandestines...), cette surpopulation ne répond qu'à des raisons mercantiles. Sachez-le, un nombre important de chasseurs déboursent jusqu'à 1.500 euros pour passer une journée en forêt et s'enorgueillir d'un tableau de chasse hors du commun, tant au niveau de la taille que du nombre d'animaux tués !

Les activités cynégétiques représentent un marché économique significatif, de l'ordre de 100 millions d'euros chaque année rien que pour le sud du pays, ce qui, entre autres, rend nos dirigeants politiques quelque peu frileux lorsqu'il s'agit de s'attaquer à une réforme fondamentale des lois régissant la chasse dont les plus anciennes datent de 1882 !

Certaines voix s'élèvent toutefois pour réclamer cette indispensable réforme. Help Animals en fait partie. Parmi les plus actives, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) est à l'initiative d'une enquête réalisée par le bureau d'étude « Listen », sur un échantillon représentatif de 1.000 personnes (francophones) de 18 ans et plus.

Dévoilés en février dernier, les résultats sont édifiants : 74 % des personnes interrogées sont opposées à la pratique de la chasse. Elles étaient 68 % en 1998, preuve d'une évolution significative des mentalités. Les principaux reproches concernent l'insécurité des promeneurs en forêt lorsque la chasse est ouverte et la détérioration des milieux naturels en raison de la surpopulation de certaines espèces. Un autre élé-

ment important ressort de ce sondage : une personne sur deux considère la chasse comme une pratique cruelle. Nous sommes de cet avis.

UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA CHASSE EN BELGIQUE

Il est déjà bien loin le temps où la chasse était indispensable à la survie des êtres humains. Se nourrir et se vêtir constituaient légitimement les préoccupations essentielles des hommes et des femmes des cavernes. Au fil du temps, les populations se sont organisées en villages et sédentarisées grâce au développement de l'agriculture et de l'élevage. Très tôt, nos ancêtres ont été à l'origine de la disparition de plusieurs espèces de grands mammifères (mammouth, rhinocéros laineux, lion des cavernes et autres) et, plus tard, de grands herbivores tels que les bisons, tarpans et aurochs, non seulement en les chassant mais aussi en détruisant leur habitat naturel au profit de terres cultivables et de prairies. Quelques siècles plus tard, au temps de la féodalité, les terres et forêts appartenaient à de puissants propriétaires terriens qui octroyaient un droit d'utilisation aux paysans (agriculture et exploitation du bois). Ils se réservaient le privilège d'y chasser mais l'accordaient aussi à la noblesse et au clergé moyennant une rétribution financière. En 1882, la quasi-disparition du cerf, un animal pour le moins symbolique dans nos contrées, poussa le pouvoir en place à légiférer la pratique de la chasse en promulguant des lois dont le but était de pérenniser l'activité et de préserver le gibier. Aux propriétaires terriens on attribua un rôle de gestionnaire avec l'obligation de respecter et de faire respecter certaines règles sur leur territoire, consignes de tirs, nourrissage, clôtures...

En même temps, on instaura des périodes de chasse plus restrictives et l'obligation de détenir un permis spécifique. Ce sont ces mêmes règles de base qui prévalent aujourd'hui encore et force est de constater que les milieux naturels, la biodiversité et les problèmes liés à la conservation des espèces ne sont plus

ceux d'il y a plus d'un siècle. De plus, les gestionnaires des zones de chasse, pour la plupart, ont clairement démontré au cours des dernières décennies qu'ils étaient animés par d'autres desseins, bien moins glorieux, que la régulation et la préservation des populations animales dans nos plaines et forêts. La réalité du terrain est très différente. Discrètement, ils entretiennent une surpopulation pour rendre nos forêts particulièrement « giboyeuses », ce qui appauvrit lourdement les milieux naturels en créant un déséquilibre dangereux entre la faune, la flore et les écosystèmes.

Comment ? Très simplement, en élevant des animaux destinés à être lâchés dans la nature et à devenir « gibiers » mais aussi en important, de manière clandestine (c'est interdit en Belgique), des individus qui viennent grossir certaines populations (faisans, perdrix, colverts par exemple) déjà abondantes dans nos régions. C'est vraisemblablement ce qui est à l'origine de l'apparition de la peste porcine africaine dans le Sud Luxembourg et a permis à ce redoutable virus de « sauter » par-dessus près de 800 kilomètres de zones non-infectées pour atteindre la Belgique. Précisons qu'aujourd'hui aucune « preuve officielle ou légale » n'a été dévoilée à ce sujet mais que tous les indices et témoignages de chasseurs corroborent cette version des faits. Le nourrissage qui perdure presque toute l'année (pour les sangliers, notamment) constitue également une manière de gonfler artificiellement le nombre d'animaux présents dans nos forêts empêchant la sélection naturelle de jouer son rôle, en hiver principalement. Si cette surpopulation perturbe gravement les écosystèmes, elle présente de nombreux avantages dans le chef des chasseurs... Non seulement, elle justifie l'activité même de la chasse sous prétexte de la régulation des espèces mais elle permet aussi d'augmenter considérablement les revenus liés aux droits de chasse.

On comprend dès lors beaucoup mieux les raisons qui poussent les associations de défense des chasseurs à refuser tout dialogue mettant en péril leur pouvoir presque absolu dans ce domaine et leur obstination à repousser les moindres modifications des lois en vigueur actuellement.

Depuis les années 1980, le nombre de chevreuils et de cerfs a doublé et celui des sangliers a plus que triplé ! Les forêts en souffrent et ne parviennent plus à se régénérer dans de bonnes conditions. Le réchauffement climatique n'arrange pas les choses...

Des hordes de sangliers n'hésitent d'ailleurs plus à s'attaquer aux cultures, aux jardins et même aux terrains de football pour trouver leur alimentation.

L'ORGANISATION DE LA CHASSE EN BELGIQUE

La législation sur la chasse est une compétence régionale. La loi (nationale) de base datant de 1882 a été modifiée par les décrets de 1991 (Flandre et Bruxelles) et de 1994 (Wallonie). Au niveau de la Région Bruxelloise, toute chasse est interdite. Simple et efficace ! La Flandre et la Wallonie, quant à elles, réglementent les activités cynégétiques sur leur territoire res-

pectif en toute indépendance et organisent chacune l'obtention du permis de chasse sur base d'un examen théorique, suivi d'une épreuve pratique (tir et maniement d'une arme). Outre la réussite de ces deux examens, il faut être âgé d'au moins 18 ans, s'acquitter annuellement d'un montant de 200 à 300 euros selon les régions et attester d'une assurance « chasseur ». Les périodes de chasse (ouverture et fermeture) sont définies selon un plan à 5 ans et différentes en fonction du gibier. Si la chasse au lapin, au renard et au sanglier est autorisée toute l'année, la chasse au cerf ne l'est « que » du 21 septembre au 10 janvier.

LES DÉRIVES DE LA CHASSE

En Wallonie, les autorités compétentes s'appuient généralement sur les recommandations du « Conseil Supérieur Wallon de la Chasse » qui n'est composé que de chasseurs, d'associations de chasseurs et des conseils cynégétiques (gestionnaires des sociétés de chasse). Liées au monde des affaires, ces organisations très puissantes ne permettent à quiconque de faire vaciller leur pouvoir et leur mainmise sur l'avenir de la faune de nos forêts et campagnes. Leurs représentants n'hésitent pas à prétendre être les plus écologiques défenseurs des milieux naturels. Un comble ! Car les dérives sont nombreuses. Des tonnes de plomb sont déversées par les fusils et polluent les sols forestiers, la régulation des espèces n'est pas assurée (au contraire même), les promeneurs se sentent en danger et les accidents de chasse, s'ils ne sont pas fréquents en Belgique, existent néanmoins. Un chasseur a perdu la vie en août 2018 et un autre en mai 2019 dans la région de Commines. L'argument qui consiste à dire que les victimes sont à chaque fois des chasseurs n'est pas rassurant. En France, en 2018 un vétérinaire a été tué et un autre grièvement blessé.

RÉFORMER OU SUPPRIMER ?

À très court terme, une réforme s'avère indispensable, c'est une évidence. Un débat de fond constructif entre toutes les parties concernées est nécessaire pour assurer un équilibre entre milieux naturels, faune et flore qui sont des biens qui appartiennent à un patrimoine commun et non pas à une frange de moins de 1% de la population. Parmi les propositions de modifications concrètes formulées, il faut mentionner l'interdiction de chasser au moins le dimanche, l'arrêt du nourrissage, un examen de la vue obligatoire pour les chasseurs et candidats chasseurs, la détermination des quotas de tirs établis par les autorités (Département de la Nature et des Forêts, par exemple et pas par les chasseurs eux-mêmes) et bien d'autres suggestions qui devraient permettre de retrouver un réel équilibre naturel dans nos massifs forestiers et nos campagnes. Un exemple de chasse éthique existe en Wallonie, à Bütchenbach, alors pourquoi ne pas l'étendre à tout le pays ? Messieurs les politiciens et nouveaux élus, faites preuve de courage...

Christian De Meyer

LA DISPARITION DES INSECTES



Les insectes... On aime ou on n'aime pas. Ils suscitent tantôt la peur, comme la guêpe, la tendresse, comme le papillon de jour, ou parfois l'indifférence, comme la mouche commune. Il y a quelques décennies seulement, la petite balade à la campagne, le dimanche, rendait obligatoire le nettoyage de la voiture des parents. La calandre, les phares et le pare-brise surtout étaient constellés de cadavres d'insectes de toutes les tailles, fauchés en plein vol. Souvent l'huile de coude ne suffisait pas et l'utilisation de produits dégraissants à base d'alcool s'avérait nécessaire. Ce n'est plus qu'un lointain souvenir et les plus jeunes doivent se poser la question de savoir en quoi l'image de centaines d'insectes écrasés peut susciter un brin de nostalgie. La réponse est d'une simplicité à faire peur : en ce temps-là, il y avait encore des insectes en très grand nombre, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il est grand temps de s'en préoccuper, notre avenir en dépend car, aussi étonnant que cela puisse paraître, ces petites bêtes qui mordent et piquent sont indispensables à notre survie !

Lorsqu'on évoque les problèmes liés à la biodiversité, on pense généralement aux grands mammifères dont l'habitat et les sources de nourriture disparaissent peu à peu, à cet ours polaire presque décharné qui, désespéré, parcourt la banquise, son univers de plus en plus restreint, à la recherche d'un peu de nourriture... Mais il y a un monde qui, en toute discrétion, régit notre environnement et dont la disparition serait une catastrophe pour les écosystèmes planétaires : celui des insectes. Cette menace est bien réelle et ses conséquences pourraient mettre en péril la survie même d'une partie du genre humain ! Comment ? Par la diminution drastique des ressources alimentaires destinées aux humains dont le nombre ne cesse d'augmenter sur notre planète.

| LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Déjà dans les années soixante, certains scientifiques américains tiraient la sonnette d'alarme en pointant du doigt l'utilisation abusive de pesticides et en promettant des « printemps silencieux », chants d'oiseaux, premières victimes directes de la diminution du nombre d'insectes. Une étude menée entre 1987 et 2017 dans plus d'une centaine de réserves naturelles situées en Allemagne permet de constater une baisse extrêmement forte de la quantité d'insectes. Les chiffres relatifs à l'une d'elles (au nord de l'Allemagne) sont particulièrement

alarmants : 78 % d'insectes y ont disparu en moins de 24 ans ! La proximité de terres agricoles n'y est pas étrangère.

A l'autre bout de la Terre, des chercheurs australiens ont compilé pas moins de 73 études scientifiques consacrées à l'évolution des insectes de par le monde. Leurs conclusions ne sont pas plus rassurantes :

- 10 %	des insectes ont disparu au cours des 50 dernières années ;
- 40 %	sont menacés d'extinction ;
- 31 %	sont menacés de déclin.

Ces chiffres constituent des moyennes. Ils fluctuent selon les régions et s'avèrent plus sévères là où l'agriculture intensive est présente.

Chez nous, les espèces les plus touchées sont les fourmis, les scarabées, les libellules, les papillons, les coccinelles et les abeilles.

Il est loin le temps où les enfants faisaient la chasse aux papillons et s'émerveillaient devant leurs ailes à l'aspect velouté et aux couleurs chatoyantes. Moi, je m'en souviens, et le fait de les voir posés sur ma main, hésitant quelques secondes avant de s'envoler, m'émouvait profondément. J'avais la curieuse impression qu'ils se savaient en sécurité et que j'étais digne de la confiance qu'ils me témoignaient. Les enfants d'aujourd'hui, et plus encore ceux de demain, ne connaîtront vraisemblablement jamais cette sensation. Déjà rares, les papillons sont menacés d'extinction. Quelle tristesse !

| LES CAUSES

La première et la plus importante est l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, particulièrement depuis les 50 dernières années, ce qui correspond à l'époque à laquelle les premières diminutions d'insectes ont été constatées.



L'agriculture intensive pratiquée en Europe et sur le continent américain y a largement recours. Si la mission première des pesticides est d'éliminer les parasites qui s'attaquent aux cultures, ils tuent sans distinction les autres insectes environnants, les pollinisateurs notamment (les abeilles, bourdons et autres). De leur côté, les herbicides (glyphosate et compagnie) éliminent leurs sources de nourriture. Il est toutefois très difficile de le prouver avec la certitude scientifique qui s'impose étant donné la complexité de vérification des données sur des centaines de milliers d'insectes.

Mais les faits et la réalité du terrain sont là et les tests en laboratoire ne laissent planer aucun doute quant aux conséquences néfastes liées à l'utilisation de ces produits. La destruction de leur habitat, par la déforestation, pour des raisons urbanistiques ou agricoles, par la disparition progressive des prairies sauvages, des haies, des ruisseaux naturels, qui sont des lieux de reproduction privilégiés, est également un élément qui explique le dépeuplement massif des insectes. Il est évident que leur disparition n'est pas liée à une seule cause, mais bien à un ensemble de facteurs.

| LES CONSÉQUENCES

Elles sont « gravissimes » pour les écosystèmes. Près de 80 % des plantes, fleurs et arbres fruitiers dépendent de manière vitale de la pollinisation dont les insectes (abeilles, papillons...) sont les principaux acteurs. Leur totale disparition serait dès lors dramatique et affecterait directement et négativement la production alimentaire destinée aux

humains qui pourrait très vite manquer. Les chauves-souris, les hérissons, les lézards, les amphibiens, les poissons, et de très nombreux oiseaux insectivores n'y survivraient pas. N'oublions pas les insectes mangeurs de déchets végétaux et organiques qui font office de « nettoyeurs naturels » au niveau des sols forestiers et des prairies (insectes bouseux).

| QUE FAIRE ?

En premier lieu : repenser notre manière de produire nos aliments. Nous devons remplacer les pesticides et herbicides par des produits plus naturels et moins nocifs pour l'ensemble des milieux naturels, protéger les haies, bosquets, prairies et plans d'eau.

En clair, changer les pratiques agricoles et garantir un habitat aux insectes pour éviter de les voir disparaître en quelques décennies seulement. Il y a urgence et il est important pour chacun de nous de réfléchir à ce qu'il est possible de faire à notre petit niveau... Acheter « local », utiliser des produits naturels dans nos jardins, notamment, et pousser nos dirigeants à contraindre les grandes entreprises chimiques à diriger leurs recherches vers des produits « propres » qui leur garantiraient de beaux bénéfices tout en protégeant la planète.

L'espoir fait vivre !



Christian De Meyer



LEGS ET TESTAMENTS POUR LA CAUSE ANIMALE

VOUS AVEZ AIMÉ VOS ANIMAUX TOUT AU LONG DE VOTRE VIE ?

N'oubliez pas que la meilleure manière de continuer à les aimer est de prévoir en leur faveur un legs testamentaire, afin de faire en sorte que votre combat pour la protection de nos amis injustement appelés « les bêtes » continue lorsque vous ne serez plus là. Les refuges pour animaux et associations de protection animale ne peuvent mener leur action que grâce à la générosité de leurs membres, et surtout de ces legs testamentaires qui ont une importance absolument essentielle...

Pensez-y en temps utile !

LES ÉCURIES D'HELP ANIMALS

WEEK-END D'INAUGURATION

DU REFUGE POUR ANIMAUX DE
BRAINE-LE-CHÂTEAU



SAMEDI
14-09-19
DE 12 À 18H

DIMANCHE
15-09-19
DE 10 À 18H

Visite du nouveau refuge | Tombola | Petite restauration (pâtes, frites,...)
Tartes et desserts | Bar de l'amitié | découvertes agréables...



Renseignements :
Help Animals
02/523.44.16



10, Rue du Bois d'Apechau
1440 Braine-le-Château
Belgique



Parking gratuit au coin
de la **rue de Tubize** et de
la **rue de la Pottérée**.



Un **service** gratuit
de navettes conduira les
visiteurs au refuge.



Service de navette pour les journées d'inauguration du 14 et 15 septembre 2019

Vous pourrez stationner votre voiture le long de la rue de Tubize, à hauteur du carrefour de la rue de la Pottérée.

Venant de l'autoroute vers Mons-Paris, suivre la direction vers Tubize, après la traversée du village de Braine-le-Château, après le COLRUYT et après le petit rond-point, continuer toujours vers Tubize, jusqu'à trouver à votre gauche un vaste bâtiment industriel reconnaissable de loin par sa très haute cheminée : à cet endroit, stationnez votre véhicule le long de la rue de Tubize, et au carrefour avec la petite rue de la Pottérée, se trouvera un drapeau d'HELP ANIMALS, où deux véhicules feront la navette pour vous conduire jusqu'au refuge, ce qui permettra d'éviter trop de circulation sur le chemin du Bois d'Apechau.

**NAVETTE ET
PARKING GRATUIT**





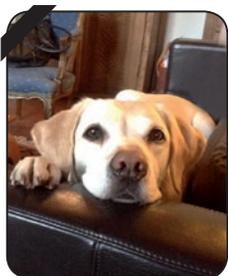
ELVIS (14 ans, adopté en mars 2006 par Mr AMBERT Guy)

Mr. Ambert nous confie son immense chagrin après la perte de son fidèle compagnon décédé ce 11 avril 2019 à qui il rend un magnifique hommage en ces termes : « avec mes enfants, le plus beau cadeau que la vie m'a faite ». Il était, à ses yeux, un chien extraordinaire qui laisse un vide immense, non seulement dans son cœur, mais aussi celui de ses « frères » d'amitié (un autre Golden et deux chats) ! Aujourd'hui, le plus grand rêve de Mr Ambert est de combler au plus vite cette absence pour reformer ce quatuor formidable et refaire ces balades mémorables dans la forêt de Soignes toute proche...



NOISETTE (16 ans, adoptée en juillet 2004 par Mme UREEL Carine)

Après 15 ans d'amour et de joies partagés, la belle et douce Noisette s'en est allée, laissant inconsolables ceux qui l'ont tant aimée et à qui elle manque cruellement. Resteront cependant à jamais ces centaines de photos et ces milliers de sublimes souvenirs indélébiles dans la mémoire de ses maîtres adorés...



BILLY (15 ans, adopté en novembre 2011 par Mme THEMELIN Françoise)

Billy avait séjourné de longs mois chez Help Animals avant d'intégrer sa nouvelle famille humaine. Pourtant, nous en étions convaincus – et Mme Themelin nous le confirme affectueusement – c'était « un bon chien » ! Entouré de l'affection des siens, il a coulé tant de jours heureux dans leur propriété en pleine campagne. Mais, tous les amis des chiens le savent, la vie sépare toujours trop tôt ceux qui s'aiment : âgé de plus de 15 ans, en dépit de son traitement, Billy ne tenait plus sur ses pattes et souffrait manifestement... Ce 12 mai, ses maîtres ont dû se résigner à prendre la difficile décision de le laisser doucement partir... mais ils savent déjà « qu'il y a plusieurs chiens dans une vie d'homme ».



MAGNUM, dit POOKY (7 ans, adopté en mars 2019 par Mme VANDERPOORTER Viviane)

Tragique destin que celui de Pooky... Abandonné ce 28 février, le voilà adopté une semaine plus tard par Mme Vanderpoorter ! Le bonheur, croyez-vous ? Oui... durant 92 jours. 92 jours de tendresse, d'amour partagés avec la famille et notamment avec son arrière-petite-fille qui respectait cette adorable boule de poils pourtant précédemment décrite comme craintif à l'égard des enfants. 92 jours si courts... jusqu'à ce terrible 7 juin où Pooky a été mordu à la gorge par un autre chien qui ne lui a pas laissé la moindre chance... L'évidence, cruelle, était là : face à un diagnostic fatal, sa maîtresse a dû se résoudre à ne pas prolonger les souffrances de ce petit être malchanceux qu'elle aimait tant. L'impitoyable temps du deuil a succédé au bonheur avant, qui sait, de laisser la porte ouverte à l'adoption d'un nouveau compagnon à quatre pattes...



TEXAS (14 ans, adopté en novembre 2006 par Mr DELGRANGE Jonathan)

De là-haut où il veille désormais sur ses maîtres, Texas nous livre ses souvenirs terriens de tendresse et de bonheur partagés : « Dès mon adoption, je suis allé vivre dans le Borinage, dans une maison où tout le monde m'a vraiment bien accueilli. J'étais gâté, câliné. Je disposais d'une grande cour ainsi que d'une vaste pelouse où je pouvais courir et m'amuser. De nature très calme, je recherchais constamment la compagnie des humains. Auprès de mes parents adoptifs, j'ai vécu des jours paisibles et heureux. C'était un réel plaisir d'aller me promener et, surtout, de voyager en voiture. Et puis, j'avais aussi deux amis chats, mes compagnons de jeux que j'adorais taquiner. Subitement, en quelques jours, mon état de santé s'est dégradé et, malgré tous les soins qui m'ont été prodigués, j'ai dû quitter les miens ce 31 mai. » Rassure-toi, Texas, ta famille ne t'oubliera jamais : tu resteras toujours dans leur cœur !

TITI (14 ans, adopté en 2008 par Mme BAX Jeannine)

Bouleversée par le décès de son « trésor », Mme Bax nous exprime son immense chagrin : « Nous adorions notre petit Titi. Il a fait notre joie et notre bonheur durant onze ans. Il nous laisse un vide terrible. Il a été soigné d'une façon extraordinaire par sa vétérinaire qui a vraiment tout essayé pour le garder auprès de nous. Notre famille et notre voisine l'ont entouré d'attentions. Il était tout particulièrement l'amour chéri, le bébé de sa mamie avec qui il formait un duo fusionnel. Titi était tellement plus qu'un simple chat : un vrai « chat-chien » qui la suivait partout et venait la chercher où qu'elle soit dans la maison. Une image restera à jamais gravée dans sa mémoire : quelques minutes avant son décès, Titi se traînant à ses pieds, pattes repliées, dans la cuisine, émettant un dernier grognement, un ultime soubresaut avant d'expirer dans ses bras. Oui, jusqu'à son dernier souffle, Titi a voulu demeurer inséparable de sa mamie...»



LÉA (16 ans et demi, adoptée en 2004 par Mr et Mme TILMANS)

Confiée à sa famille voici près de 15 ans, Léa a vécu heureuse auprès des siens, en fidèle compagne de ceux à qui elle a offert le don précieux d'innombrables et inoubliables moments de bonheur partagés. Hélas, la maladie, cruelle, impitoyable a fini par la rattraper : face à cette affection rénale incurable, malgré leur immense chagrin, l'ultime preuve d'amour de ses maîtres fut de lui donner une fin digne, entourée de sérénité et de tendresse dans le foyer même dont elle était la douce âme gardienne.



SYLVESTRE (17 ans, adopté en 2004 par Mme JULLIARD Nicole)

Voici l'émouvant hommage que Pierre et Nicole rendent à leur admirable compagnon : « Cher Sylvestre... Quand Marianne t'a ramené à la maison, tu affectais déjà cette dégainé vaguement désabusée du baroudeur que rien ni personne ne pouvait surprendre. Deux fois, tu avais été ramené au refuge et tu n'attendais plus grand-chose de l'existence. Et pourtant... il s'est passé quelque chose entre nous. Comme un serment d'amitié indéfectible. Monsieur Cool, assoiffé de liberté et de fragrances de jardin, décida de donner à la vie une troisième chance. Chef né d'une tribu de quatre, capable de paralyser le plus balèze d'un regard fixe qui ne cillait pas, tu promenais ton calme et ta grande indépendance à travers feuillages et aventures. Quatre fois aux rives de la rivière dont on ne revient pas, tu as décidé de vivre pleinement toutes tes vies. Cependant, les héros eux-mêmes se fatiguent. Un après-midi de soleil doux, au seuil de la grande prairie dont tu connaissais tous les secrets pour l'avoir écumée avec ton ami Philippe le Gris, tu nous as fait savoir que tu en avais assez. Et tu as traversé la rivière comme une évidence. Sous un charme, aux côtés de celui de Philippe, tes cendres sont retournées au grand Cycle. Va, chat libre, nous t'aimerons toujours. »



Tula

C'est avec le plus grand chagrin que je vous fais part du décès de ma petite Tula, elle avait 19 ans et 3 mois et cela faisait 18 ans et demi que nous étions en parfaite harmonie. Lorsque je vous ai téléphoné sur les conseils de mon médecin traitant, vous n'aviez pas ce que je recherchais et vous m'avez dit « peut-être dans 3 ou 4 jours ». Puis, suite à votre coup de fil, j'ai sauté dans un taxi et dès que j'ai ouvert la porte de cette cage, cette petite boule de poils m'a sauté dans les bras. Je ne m'y attendais pas, mais quelle bonne idée ce petit être a eue ! Nous avons été si heureux ensemble. Quelle intelligence, quelle mémoire dans cette petite tête. Il ne lui fallait pas la parole, ses grands yeux me parlaient si bien, elle lisait dans mes pensées. Te rends-tu compte, chère petite Tula, que tu me laisses dans la peine et la solitude, après de si beaux moments passés ensemble ?



Mme Nicole BOURGEOIS (qui nous a envoyé une longue lettre fort émouvante)

Anne Dumortier

Chloé, la tête dans les nuages

Allo, allo, Help Animals, j'vous donne de mes nouvelles...

C'est moi, Chloé, vot' bouledogue modèle !

Y a quelques mois, j'allais très bien... à part 2 ou 3 tout petits riens. Faut que j'vous dise, depuis que j'suis née, j'ai pas vraiment tiré l'bon numéro ! Attachée corde au cou dans mon enclos, j'me faisais un mauvais sang fou ! J'avais l'moral sur les genoux et la santé plutôt précaire... Qu'allais-je faire dans cette galère avec ma tête à l'envers, mes problèmes capillaires, mon caractère contestataire, mes angoisses qui m'agacent, mon cafard, mes idées noires, ma vessie trop remplie, mes oreilles qui s'enraient, mes deux yeux pas au mieux, mon hygiène pas très saine, et ma silhouette trop replète ??? Mais un jour, j'ai rencontré Didier et Virginie. Grâce à eux, me v'là enfin guérie et j'souris à la vie ! (Librement inspiré de la chanson d'Ouvrard « J'ai la rate qui se dilate »).

CHAPITRE 1 :

MES HUIT PREMIÈRES ANNÉES

Suis-je née la tête penchée comme la tour de Pise ? Ai-je développé ma différence à force de fixer le ciel à travers les grilles d'un enclos dans l'espoir que quelqu'un m'en libère ? Je ne sais... Toujours est-il que durant huit ans, je vis perpétuellement attachée le jour à une longe jusqu'à ce que l'obscurité arrive. J'ai beau me creuser la tête, je ne comprends pas pourquoi. Peut-être bien que j'ai une tête à claque ? La nuit, on me détache. Cet instant tant redouté où je dois affronter, seule, ma peur des ténèbres. Garder la tête froide dans le noir ? Impossible ! Alors, j'aboie. Je hurle. Je tremble. Je tourne en rond, espérant que lever du soleil me délivre de mes terreurs. Chaque jour de ma chienne de vie, c'est la même routine : dès potron-minet, la corde ; le soir, une illusion de liberté synonyme d'angoisses. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à piétiner, été comme hiver, un borbier dans la canicule, le froid ou la pluie. J'ai peu de contacts avec l'humain qui me nourrit. Il nourrit mon corps. Pas mon âme. Il ne m'a pas appris les mots « liberté » et « promenade ». Est-ce ainsi que les hommes vivent ? Mais rassurez-vous. Je ne suis pas qu'une tête en l'air. J'ai la tête dure : je suis une battante. Je survivrai.

(note pour le lecteur : toutes ces informations sont hélas exactes et nous ont été données par une assistante sociale de Dour, qui suivait la situation de l'ancien maître de Chloé, avant qu'il n'entre dans un home)

AVANT



APRÈS

CHAPITRE 2 :

HELP ANIMALS, DU 11 AOÛT 2018 AU 25 JANVIER 2019

Du jour au lendemain, je quitte mon unique ami chat pour une destination inconnue. Je laisse là, en plan, tous les stigmates de mon passé. J'embarque dans un engin roulant. J'arrive dans un étrange lieu étranger. Enfin, pas si étrange que ça : des barreaux ont remplacé mon enclos, mais je suis toujours enfermée dans ce qu'ils appellent « une cage ». Ah si ! Une sacrée différence, tout de même : je ne suis plus attachée ! Et puis, je côtoie de nouveaux humains : des animaliers. Je dois garder la tête haute. Nom d'un chien, faut que j' m'impose, j'peux quand même pas m'laisser approcher ! J'essaie plusieurs méthodes : tirer la tête, grogner, montrer les dents. Et pourtant, rien ne marche : ces gars-là ne semblent pas du tout intimidés par mes manœuvres de dissuasion ! Est-ce qu'ils se paient ma tête ? Non. Ils ne se contentent pas de m'apporter ma nourriture : ils me parlent, me rassurent, m'apaisent, m'amadouent, jouent avec moi, me montrent le jardin et le monde extérieur en PRO-ME-NA-DE, là où n'existe ni barreaux ni entraves. Je peux enfin me dégourdir les pattes ! Hélas, jour après jour, sonne encore et toujours le glas : les heures sombres de la nuit réveillent mes peurs...

CHAPITRE 3 :

APRÈS LE 25 JANVIER 2019

Je vous laisse en tête-à-tête avec Virginie pour qu'elle vous conte l'histoire de ma seconde vie...

POURQUOI AVEZ-VOUS ADOPTÉ CHLOÉ ? SON PHYSIQUE ATYPIQUE ET SON ÂGE VOUS ONT-ILS INFLUENCÉS ?

Chloé avait une première fois retenu notre attention sur la page Facebook d'Help Animals. Quelques mois plus tard, quand nous avons vu qu'elle était de retour à l'adoption, nous avons pensé qu'il serait sans doute compliqué de lui trouver une famille. Entre-temps, nous n'avions plus qu'un seul chien à la maison alors que nous en avons toujours eu plusieurs. Résultat : non seulement nous avions la place pour l'accueillir mais aussi la patience nécessaire pour adopter un chien plus "compliqué". Soyons honnêtes : la pauvre n'était pas vraiment en valeur dans sa petite loge quand nous sommes venus la voir chez Help Animals : plus

corpulente que sur les photos, un peu « disproportionnée » avec sa tête de travers suite à ses problèmes d'oreilles... Mais peu importe : nous étions bien décidés. Nous adorons sa bonne grosse bouille à bisous, sa façon de nous demander pour jouer ou de gratter avec ses toutes petites pattes pour recevoir des câlins, son air bonhomme en rue, son manque de grâce et de délicatesse, ses petits "bras" potelés et ses petits "doigts" boudinés... sans compter sa personnalité rigolote, pétillante, hyperactive ! Malgré sa physiologie atypique, l'important à nos yeux était avant tout d'adopter un chien gentil (à vrai dire les chiens le sont toujours, seuls les gens les rendent "méchants") mais c'est vrai que son physique atypique contribue largement à son charme unique ! Son âge était parfait pour nous : comme nous travaillons, un chien mature correspond mieux à notre mode de vie. Nous n'avons d'ailleurs pratiquement toujours adopté que des chiens plus âgés.

COMMENT SE COMPORTE-T-ELLE AVEC VOS AUTRES ANIMAUX ?

Chloé vit avec Tobi, un papy podenco de 12 ans, retraité de la chasse qui apprécie le confort d'une maison, un bon panier douillet, la nourriture à volonté et les promenades au parc. Si elle lui est plutôt indifférente, elle a quand même réussi une fois l'exploit de l'inviter à jouer ! Et depuis qu'elle est là, il participe davantage à la vie familiale. Nous avons aussi 6 lapins nains dans notre jardin : dès que Chloé surgit comme une tornade, ils courent dans tous les sens ! Elle les pourchasse un peu mais au final, ils ne l'intéressent guère, pas plus que nos deux perruches en semi-liberté.

COMMENT S'EST-ELLE ADAPTÉE À SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ? EN QUOI CONSISTE SON EMPLOI DU TEMPS ?

Jour après jour, Chloé nous prouve qu'elle s'est bien adaptée à sa nouvelle vie. Très calme en voiture, elle a tout de suite été propre, n'aboie pas en notre absence et ne détruit rien non plus. Il y a encore beaucoup de choses à mettre en place pour l'aider à être moins angoissée mais ça se fait petit à petit. On n'est pas pressés. Elle mène une vie plutôt pépère LOL. Elle dort beaucoup pendant que nous sommes absents. Sa journée est rythmée par les promenades quotidiennes au parc, à heures fixes afin qu'il y ait une routine rassurante. Quand nous sommes à la maison, elle est tout le temps près de nous et nous suit comme notre ombre. Elle adore aussi jouer avec ses jouets.

QUELLES ANECDOTES AMUSANTES POURRIEZ-VOUS NOUS RACONTER À SON SUJET ?

Nous nous réjouissons de partager notre vie avec une chienne carrément hors normes à la démarche que je qualifierais d'« indéfinissable » : ses mini pattes, sa grosse tête, son large poitrail... et ses problèmes de coordination à l'arrière-train (quand elle court, elle ne maîtrise pas très bien ses pattes arrière si bien que, quand elle veut s'arrêter, ses pattes arrière la dépassent !) la rendent particulièrement comique. Le matin, elle est très contente qu'on se lève et

qu'on aille la promener au parc : toute folle, elle court dans tous les sens (une sacrée boule d'énergie) et vient nous soulever les coudes et les mains au moment d'enfiler nos chaussures, nous rendant la tâche quasi impossible. Le week-end, on ne fait pas de trop grandes promenades car elle est vite fatiguée mais elle aime beaucoup aller au parc rencontrer d'autres chiens et renifler toutes sortes d'odeurs. Elle ronfle fort et y flaire toutes sortes de pistes en reniflant comme un petit cochon ! Vu son physique et son caractère, chaque membre de la famille lui a trouvé un petit surnom affectueux : mon mari l'appelle "Godzilla", notre fils "Chabal" (rugbyman français très imposant), et mon frère "Bou-boule" !

SES CONDITIONS DE VIE ANTÉRIEURES L'ONT-ELLES MARQUÉE ? COMMENT VOUS-ÊTES VOUS ADAPTÉS À SON COMPORTEMENT ?

Nous sommes quasiment convaincus qu'elles ont largement contribué à créer chez elle des angoisses et des réactions imprévisibles. Au départ, elle avait tendance à charger les autres chiens en leur donnant des coups de tête. A présent, elle le fait de moins en moins. Elle avait aussi très vite peur (d'être frappée sans doute) mais ça va déjà beaucoup mieux. Si on la réprimande quand elle empêche Tobi de manger, on la sent prête à se "rebiffer" (esquisses de tentatives de morsure) : on a l'impression qu'elle a reçu assez de coups dans sa vie et que maintenant elle a décidé de ne plus se laisser faire. Nous avons donc changé de tactique pour contrer ce comportement : au lieu de la réprimander quand elle réagit comme une "vilaine", nous l'ignorons. C'est plus doux comme méthode : elle semble mieux comprendre qu'elle ne s'est pas bien comportée et elle a réellement progressé. A son arrivée chez nous, elle tournait un peu en rond la nuit mais finalement, elle a trouvé des petits coins où se cacher pour dormir et ça va mieux. A présent, le soir, quand nous regardons la TV, elle dort dans son panier près de nous. Comme Chloé n'a pas été bien soignée, elle est donc suivie par notre vétérinaire qui l'appelle "la psychopathe" car elle veut la mordre à chaque visite... mais sinon elle est réellement très gentille et nous lui donnons sans problème ses médicaments chaque jour.

ÊTES-VOUS HEUREUX DE L'AVOIR ADOPTÉE ?

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes ravis de notre décision car nous pensons être la famille qu'il lui fallait : chez nous, c'est calme, il n'y a pas d'enfants en bas âge et nous avons la patience nécessaire pour l'aider à évoluer psychologiquement. Nous nous adaptons à son rythme : nous ne forçons rien, nous essayons de la comprendre et de mettre en place des stratégies pour l'aider à progresser.

Anne Dumortier
(avec la très précieuse
collaboration de Virginie)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LEUR IMPACT EN BELGIQUE



Pas un jour ne passe sans que l'on évoque le changement climatique et son lot de conséquences plus catastrophiques les unes que les autres. Hausse de la température, vagues de chaleur, sécheresse, précipitations abondantes, tempêtes, inondations... On nous prédit tout et son contraire !

Les discours alarmistes finissent par lasser et n'atteignent pas, ou plus, leur objectif premier : nous conscientiser quant aux conséquences néfastes liées à notre mode de vie.

Le « catastrophisme » fascine beaucoup de personnes mais occulte la réalité de la situation. Que l'on ne se trompe pas, il ne s'agit aucunement de se montrer « climato-sceptique ». Bien au contraire ! Sans aucune prétention et sans jouer un rôle de « donneur de leçons », il convient de tordre le cou aux prétendues informations et études scientifiques qui baignent volontairement dans le sensationnalisme, souvent par démagogie, parfois pour des raisons commerciales.

Les changements climatiques sont bien réels et, même en Belgique, nous en subissons déjà les aléas. Il est plus que temps de réagir et les décisions à prendre appartiennent à nos dirigeants et futurs dirigeants. La difficulté majeure consistera à tenir compte de leurs implications sociales, car il est évident que chaque habitant ne dispose pas des mêmes moyens financiers lorsqu'il s'agit d'aborder les questions liées aux déplacements, aux logements, à la manière de se chauffer...

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UNE RÉALITÉ

En Belgique, les statistiques climatiques dont nous disposons remontent à 1833. L'étude de ces relevés ne laisse planer aucun doute : la température annuelle moyenne a augmenté de 2,3 °C, ce qui s'avère relativement inquiétant lorsqu'on la compare à l'augmentation moyenne mondiale qui se « limite » à 1,1 °C.

D'autres éléments significatifs ressortent de ces statistiques nationales. Entre autres, l'augmentation des précipitations abondantes qui passent de 3 (en 1950) à 6 journées (en 2018) par an, mais aussi les vagues de chaleur qui ont

tendance à nous accabler au moins une fois par an alors qu'elles ne sévissaient qu'une fois tous les trois ans au milieu du siècle passé.

Au-delà de ces chiffres qui ne représentent que des moyennes, il faut noter qu'en Europe, et en Belgique notamment, nous avons connu, au cours des dernières années, des épisodes météorologiques extrêmes, allant du froid polaire à la canicule et la sécheresse. Tous ces changements climatiques se sont fortement amplifiés au cours des trois dernières décennies et rien dans les prévisions des scientifiques ne laisse augurer une quelconque amélioration si nous ne changeons pas radicalement notre manière de vivre.

MAIS QUELS EN SONT LES IMPACTS EN BELGIQUE ?

LA FAUNE

Près de 75 % des espèces vivant chez nous risquent de voir leurs populations diminuer, ou pire, disparaître ! S'adapter, migrer ou périr, leur avenir se résume en ces termes. La faculté d'adaptation n'est malheureusement pas envisageable pour toutes les espèces en danger. Discrètement, sans bruit ni fracas, il s'opère une sorte de « glissement naturel ».

Certaines espèces migrent vers des régions situées plus au Nord, alors que d'autres, venant du Sud, font leur apparition sous nos latitudes. C'est le cas de la « libellule écarlate », d'origine africaine (le corps du mâle est rouge vif), qui remonte jusqu'au Sud de l'Allemagne, de « l'argiope frelon » (au corps jaune et noir), une araignée originaire du bassin méditerranéen, et de certains moustiques, dont le redoutable « tigre », potentiellement vecteur de maladies tropicales.

Si certains oiseaux – les moineaux par exemple – se font de plus en plus rares, ce n'est pas spécifiquement le dérèglement climatique qui en est la cause, mais bien la pollution de l'air, la destruction de leur habitat et l'utilisation de pesticides qui entraîne la disparition des insectes dont ils se

nourrissent. D'autres, déjà moins nombreux qu'auparavant, les hirondelles et les mésanges notamment, s'adaptent à la précocité des printemps et réapparaissent dans nos régions avec quelques jours d'avance, ce qui s'avère essentiel pour leur survie. Sans cela, les chenilles qui constituent leur nourriture principale et celle de leurs oisillons seraient déjà des papillons...

Les hivers moins rudes et les températures plus clémentes permettent, malheureusement, la prolifération de certaines espèces nuisibles comme les chenilles processionnaires aux poils urticants qui peuvent s'avérer dangereux pour l'être humain. Les tiques font partie de cette catégorie également, avec le risque de contracter la maladie de Lyme, tant pour les humains que pour nos animaux de compagnie, chiens et chats, chevaux...

LA FLORE

Nos arbres souffrent également de la hausse des températures mais surtout des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes sous nos latitudes. Les hêtres et les épicéas, entre autres, pourraient disparaître d'ici la fin du XXI^{ème} siècle si des mesures efficaces ne sont pas prises. Le manque d'eau affaiblit leur solidité et les rend plus vulnérables aux attaques d'insectes xylophages (mangeurs de bois). Plus fragiles, ils résistent aussi moins bien aux vents forts et aux tempêtes.

Comme de nombreux animaux, la flore également s'adapte aux changements des saisons. Depuis quelques années, la floraison et la feuillaison surviennent une dizaine de jours plus tôt, suivant ainsi la précocité des printemps. De même, le jaunissement et la chute des feuilles en automne sont retardés de quelques jours. Cette incroyable adaptation ne doit pas occulter les dangers qui planent au-dessus de nos forêts, dont une des caractéristiques essentielles est de ne pas être en mesure de « migrer ». Ne pas s'adapter aux nouvelles

contraintes que le dérèglement climatique engendre, à terme, c'est disparaître ! C'est d'autant plus inquiétant que les forêts absorbent une partie importante du CO₂, et jouent dès lors un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique. Au cours des prochaines décennies, au gré des vents et des insectes, d'autres espèces feront leur apparition au sein de nos massifs forestiers et contribueront à leur diversification, entraînant ainsi une diminution des forêts « mono-spécifiques », toujours plus vulnérables. La vie des arbres et des feuillus se comptent en décennies, parfois en siècles, il est dès lors indispensable, vital même, de réagir aujourd'hui, de prendre des mesures de protection efficaces, d'enrayer la déforestation et de combattre la propagation des insectes destructeurs afin de pérenniser leur avenir et le nôtre.

LA MER DU NORD

Notre littoral subit également et de manière plus significative peut-être, les affres du changement climatique. La température de l'eau augmente ainsi que le niveau de la mer. De l'ordre de 3 à 4 millimètres par an, ce phénomène devrait se chiffrer à plusieurs dizaines de centimètres à la fin du XXI^{ème} siècle, ce qui s'avère relativement dérisoire et peu inquiétant d'autant plus que les autorités régionales ont déjà réagi concrètement. Des projets ambitieux existent pour parer à ce phénomène auquel la Mer du Nord n'échappera pas. Ce sont les océans du monde entier qui subissent cette hausse de niveau consécutive à l'augmentation progressive de la température de l'eau (plus celle-ci augmente, plus la masse volumique de l'eau augmente) et de la fonte des glaces de l'Antarctique et du Groenland. Pour les habitants et les agriculteurs du littoral et des polders, la contamination des nappes aquifères par de l'eau salée pourrait toutefois s'avérer problématique au niveau de la qualité de l'eau potable qu'ils utilisent. Un phénomène à surveiller de près, évidemment. →



La question de l'augmentation de la température de l'eau est plus délicate et engendre aujourd'hui déjà des réactions au niveau de la faune marine.

Des études scientifiques ont démontré que le phytoplancton, premier maillon de la chaîne alimentaire, ne s'adapte pas à des eaux moins froides et disparaît progressivement. En suspension dans l'eau, il dérive au gré des courants et constitue la nourriture de base d'une série d'animaux marins qui eux-mêmes constituent les proies des crustacés et des poissons plus grands. En abondance dans les eaux situées plus au Nord, de manière naturelle, il pousse ses prédateurs à le suivre qui, eux-mêmes entraînent les mollusques et poissons vers des eaux plus froides. C'est le cas des cabillauds, crevettes grises et soles, entre autres.

Vous l'aurez compris, c'est l'économie de la pêche qui s'en trouve menacée. Certains spécialistes ont étudié et estimé la dérive des larves des soles et plies en Mer du Nord. Les résultats ne sont pas rassurants : - 58 % pour la Belgique et + 36 % pour la Hollande.

D'autres études concernant les populations de crevettes grises ne sont pas moins inquiétantes. Entre 1996 et 1997, la moyenne se situait à 190 individus présents sur une superficie de 100 m². Entre 2014 et 2018, cette moyenne est tombée à 36 individus !

Ces diminutions notoires ne sont que des moyennes mais témoignent de l'évolution négative que l'avenir semble nous réserver. À contrario, certains poissons plus méridionaux, sardines et anchois par exemple, arrivent dans nos eaux... Ici aussi, nous assistons à un « glissement » progressif des espèces.

Il est dès lors urgent de réagir pour arrêter, dans la mesure de nos moyens, l'augmentation de la température des eaux de la Mer du Nord et de lutter efficacement contre la disparition du phytoplancton qui, il faut le savoir, absorbe de grandes quantités de CO₂.



CONCLUSION

L'impact sur la santé des Belges est aussi et déjà une réalité. Allergies nouvelles et plus répandues, maladies respiratoires et autres, pénurie éventuelle d'eau douce... Les problèmes de santé risquent de s'amplifier chez nous comme ailleurs dans le monde, où la sous-nutrition sera plus difficile encore à combattre.

Peu encourageant tout cela !

Raison de plus pour tout mettre en œuvre, dès maintenant, pour maîtriser notre avenir, chacun dans la mesure de ses moyens. Les prochaines années seront cruciales et la première difficulté sera de prendre des mesures efficaces et durables sans provoquer de catastrophes économique et sociale.

Pour terminer sur une note plus positive, il faut se souvenir qu'il y a quelques années, le trou dans la couche d'ozone préoccupait la majorité des habitants de la planète. En 2019, il est résorbé et si les défis climatiques actuels s'avèrent plus compliqués à relever, il n'en demeure pas moins que l'humain, lorsque l'urgence est réelle, est capable de faire preuve d'intelligence et de créativité.

Christian De Meyer





Bebelle dite Persée

adoptée en février 2017 par Mme CHARLEUX Camille

Persée, que sa maîtresse décrivait au moment de son adoption comme une petite féline câline mais très peureuse, est aujourd'hui devenue, avec beaucoup de patience et d'amour, une grande chatte absolument parfaite à tous points de vue : non seulement cajoleuse, mais aussi très joueuse et sage à la fois. Bref, autant de qualités qui, aux yeux de sa famille, en font la reine de cœur de la maison !

Logan

adopté le 11 mai 2019 par Mme Mallada GONZALEZ Matilde

Lorsque Mme Gonzalez a adopté Logan, il venait de vivre, quelques semaines auparavant, le plus terrible des chocs émotionnels : le décès de sa maîtresse. Mais, comme le dit l'expression, « après la pluie, le beau temps » : joliment requinqué par une séance de toilettage et de grandes balades, le voilà maintenant à nouveau heureux, entouré de l'affection de sa nouvelle famille... et d'amis félins qui l'ont tout de suite accepté. Un vrai, un pur bonheur pour tout le monde!



Canelle

adoptée en juillet 2018 par M. VAN WEYENBERG Jan

Mr. Van Weyenberg nous le précise d'emblée : adopter Canelle a été, pour lui, l'un des meilleurs choix de sa vie ! A peine arrivée, l'adorable chienne s'est très vite adaptée à sa nouvelle maison, appréciant tout particulièrement d'explorer son environnement en compagnie de son maître qui, après de nombreuses promenades, a réussi à lui faire perdre quelques petites rondeurs...



Zoulou

adopté le 11 mai 2019 par Mme POMPEY Fabienne

Zoulou est ce que l'on peut appeler un minet « cool » par excellence : aussitôt arrivé à son nouveau domicile, il a mis en route son « moteur à ronrons » ! Après une rapide visite des lieux et une séance de câlins, Monsieur n'a pas hésité un instant à s'approprier « son » plaid à lui tout seul... Bien dans sa tête, pas craintif pour un sou... et sacrément charmeur, ce tendre minou adore se lover dans tous les bras accueillants, dort avec la fille de sa maîtresse... et l'aide généreusement (peut-être pas consciencieusement) à faire ses devoirs. Très complices, ces deux-là sont désormais inséparables !



CONSEILS VÉTÉRINAIRES : MON CHIEN S'EST GRATTÉ LES OREILLES TOUTE LA NUIT... LES OTITES...



La consultation la plus fréquente dans les cabinets vétérinaires est celle où votre vétérinaire a diagnostiqué **une otite externe**, qui va causer un grand stress pour votre animal mais aussi pour vous !

Vu de loin, ce qui est visible est **le pavillon auriculaire** qui peut se porter soit **droit** (triangulaire, rond ou cassé) soit **pendant**, en fonction de la morphologie de l'animal. A la base du pavillon, près de crâne, débute le **canal auditif**, celui-ci forme un « L » (une partie verticale suivie d'une partie horizontale) au bout duquel se trouve **le tympan**. Cela est fort différent des humains qui ont un canal auriculaire droit !

Lorsque l'air ne circule pas bien dans le conduit auditif, par exemple à cause des poils, ou d'un rétrécissement du canal ou tout simplement parce que l'oreille est portée pendante, il y a un manque d'O² dans un milieu chaud et humide, ce qui va favoriser **une macération** puis **une inflammation**, favorables aux bactéries et aux levures.

Conseil : votre vétérinaire peut vous fournir des solutions lavantes, sans eau ni alcool, que vous pouvez introduire avec précaution dans le conduit avant de **masser doucement la base du pavillon** près du crâne. Il est formellement déconseillé d'introduire des cotons tiges qui peuvent irriter la peau du conduit et enfoncer le cérumen et les déchets cellulaires vers le fond : sur le tympan.

POURQUOI LES CHIENS SONT-ILS SUJETS AUX OTITES ?

Plusieurs causes possibles sont identifiées : hypersensibilité, parasites, trouble de la kératinisation cutanée, corps étranger, allergie (souvent alimentaire), maladie auto-immune, et parfois même sans raison connue (on les appelle alors idiopathiques). Puis, dans un deuxième temps, **les bactéries et les levures** profitent de ce terrain propice pour venir compliquer l'otite externe.

A ce moment-là, **les oreilles démangent fortement**, la face interne du pavillon devient **rouge**, un excès de cérumen bouche le conduit, une odeur nauséabonde s'en échappe, l'animal se gratte continuellement avec ses pattes postérieures, **secoue la tête** et se frotte sur tout ce qu'il trouve. La situation devient alors très stressante pour l'animal qui souffre et refuse l'application du traitement dans ses oreilles, le maître « frustré » arrête de le soigner dans 43% des cas.

Dans certains cas, l'animal secoue tellement la tête que les vaisseaux sanguins irriguant les pavillons sont fragilisés et laissent échapper du sang qui s'accumule entre le cartilage et la peau, **formant un hématome** qui déforme le pavillon et gêne encore plus le malade.

Dès que votre chien ou chat se gratte les oreilles, il est important de consulter votre vétérinaire le plus tôt possible. A l'aide d'un **OTOSCOPE**, celui-ci vérifiera l'ensemble de la peau qui tapisse le conduit auditif. Il pourra rechercher une tumeur ou un corps étranger et parfois réaliser un prélèvement de cérumen destiné au laboratoire pour rechercher les germes responsables par une mise en culture.

Votre vétérinaire vous indiquera le traitement à appliquer et sa fréquence. Évitez que cela ne se transforme en **expérience négative** pour votre animal : rassurez-le gentiment et récompensez-le pour sa patience. La peur, la réticence et même de l'agressivité seront des causes de non-observance du traitement et, par conséquent, du passage vers **l'otite chronique**, voire même parfois au-delà, l'otite externe va se compliquer **d'otite moyenne**.

En règle générale, nos amis les chats sont moins sensibles des oreilles que les chiens, sauf dans leur jeune âge : les chatons se transmettent des petits acariens « **otodectes cynotis** » qui provoquent une otocariose dans toute la nichée.

Christiane Loeman
Docteur vétérinaire,
administrateur chez Help Animals.

HISTOIRE VÉCUE

Le fabuleux destin de Charly



Le fabuleux destin de Charly, de retour dans sa famille après avoir vécu plusieurs mois avec des renards (une histoire incroyable, vécue par des adoptants d'Help Animals)

Charly était sans famille, sans nom, et avait vécu les premiers mois de son existence sans affection. Non socialisé, pas propre, n'ayant jamais marché en laisse ou encore monté d'escaliers, du haut de ses 8 mois, il se montrait très craintif. La chance, certains diront le destin, l'a conduit chez Help Animals. Les présentations faites par Mireille, la décision est rapidement prise, Charly allait rejoindre notre famille. Jour après jour, Charly a pris ses marques. Attentif, appliqué, très sage pour son âge, il a rapidement appris et a tissé un véritable lien affectif avec sa nouvelle famille.

Après 5 mois d'un parcours sans faute, le destin de Charly frappe une nouvelle fois. Lors d'une promenade le 24 février, il prend peur et s'enfuit la laisse autour du cou. Lancé dans une course effrénée, il se lance dans la circulation, manque de se faire renverser à plusieurs reprises et disparaît. Les jours passent, l'angoisse s'installe. Malgré nos recherches, nous sommes sans nouvelles de Charly.

Le 3 avril, nous recevons un appel : « Charly est dans le Bois de la Cambre ». Juliette et Agnès (les dames qui l'ont vu) en sont convaincues, « la description reprise sur Pet Alert correspond ». Nous y allons, sans encore oser nous réjouir. Très vite, la nouvelle est confirmée. Nous sommes fous de joie.

Mais à notre approche, il se montre craintif et prend la fuite. Il ne nous reconnaît pas. Nous constatons qu'il n'est pas seul. Il est en compagnie d'un renard !!

Nous faisons alors appel à Lost Dogzzz qui connaît ce type de situation et est spécialisé dans la capture de chiens perdus. Cage et caméra infrarouge sont mises à notre disposition. Mais après quelques nuits à l'affût, notre déception reste forte. Charly ne se montre pas.

Le 29 avril, un nouvel appel nous parvient. Marie-Christine nous dit que Charly est depuis quelques jours dans son jardin, en compagnie de quatre renards. Sans attendre nous prenons la route. C'est bien Charly et il a toujours sa laisse. Toujours très craintif, nous ne parvenons pas à l'approcher.

Nous plaçons une petite cage. Renards et chats y entrent mais pas Charly. Finalement, le 31 mai, nous installons une grande cage toujours avec l'aide de Lost Dogzzz. Et là, après 5 jours, Charly ose enfin y entrer. Bien que sous le choc de sa capture, il nous reconnaît instantanément et nous saute dans les bras. Cela fait 5 jours qu'il est à nouveau à la maison. Il a repris ses marques comme s'il n'était jamais parti. Nous profitons de chaque instant, et lui aussi.

Mr et Mme DRESSE



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

 Belfius BE 57-068-2036135-35  ING BE 71-310-0029180-69

L'ABATTAGE SANS ÉTOURDISSEMENT

— Honte au parti ÉCOLO !

La polémique concernant l'abattage sans étourdissement préalable en région de Bruxelles-Capitale est loin d'être close : Help Animals se range inconditionnellement aux côtés de Gaia contre les positions inacceptables d'ÉCOLO et du P.T.B.

L'an dernier, notre journal d'HELP ANIMALS publiait le résultat de notre questionnement de tous les partis politiques francophones et flamands, pour connaître leur position concernant la problématique de l'obligation d'étourdissement préalable des animaux avant l'abattage pour raisons « religieuses » (ce qui concerne les cultes musulman et juif, qui veulent que l'animal soit égorgé à vif, en pleine conscience et sans obligation d'étourdissement préalable).

De son côté, GAIA a récemment fait de même et a publié le résultat de son enquête, avec le même constat, à savoir que seuls, les partis ÉCOLO et P.T.B. avaient inclus dans leur programme qu'ils étaient partisans d'autoriser l'abattage (égorgement) des animaux sans obligation d'étourdissement préalable, au nom du respect de la « liberté religieuse ».

Du moins dans leur programme officiel (car il y a des voix discordantes, comme Emir KIR au PS ou Ahmed el KHANNOUSS au CDH), les autres partis politiques estiment que l'obligation de réduire autant que possible la souffrance animale doit constituer la valeur fondamentale à consacrer par la loi, que les cultes (tout aussi estimables qu'ils soient) doivent respecter les lois civiles, et qu'il faut imposer également en Région de Bruxelles-Capitale l'obligation d'étourdir préalablement les animaux avant leur égorgement « rituel », comme cela a déjà été voté dans les Régions wallonne et flamande.

Pour leur part, les sociétés de protection animale, notamment en France (Fondation Brigitte Bardot) et en Belgique (Gaia, Help Animals, etc...), continuent inlassablement à dénoncer le scandale que constituent ces égorgements à vif d'animaux stressés et pleinement conscients : nous sommes en Europe occidentale et au 21^{ème} siècle !

Les sociétés de protection animale respectent tous les cultes et elles sont neutres sur le plan politique, mais elles rappellent que nous ne sommes plus, ni au temps de Moïse, ni à l'époque de Mahomet (VII^{ème} siècle), et qu'il faut adapter la pratique des cultes à notre degré actuel de civilisation et au siècle où nous sommes. Il n'a du reste jamais été prouvé qu'un Dieu, quel qu'il soit, ait jamais exigé qu'on égorge à vif des animaux pour lui être agréable, et les textes anciens - de quelque religion qu'il s'agisse - ne doivent jamais être interprétés au pied de la lettre.

A l'occasion des élections du 26 mai 2019, ÉCOLO en a remis une couche : dans un but clairement électoraliste (à savoir draguer les électeurs venant d'autres partis), un tract électoral a été distribué à Laeken pour attirer le vote musulman, numériquement de plus en plus important. Ce tract d'ÉCOLO (signé Zoé GENOT) préconisait, entre autres, d'autoriser le foulard islamique dans les écoles et même dans la fonction publique, et de laisser aux parents le libre choix des jours de congé des enfants dans les écoles selon leurs convictions religieuses, ce qui est révélateur de certaines dérives de ce parti ÉCOLO que je me garderai bien de commenter ici.

Mais ce qui nous concerne, c'est la suite de cet incroyable tract, car ÉCOLO s'y déclarait favorable à l'autorisation de l'abattage rituel sans étourdissement



Voici une partie du programme d'ÉCOLO à Bruxelles qui revendique l'abattage des animaux sans étourdissement comme un « droit » !

préalable de l'animal, ce qui déclencha à juste titre l'indignation de nombreux mandataires politiques d'autres partis, comme Georges-Louis BOUCHEZ (MR), Emmanuel de BOCK (DEFI) ou Georges DALLEMAGNE (CDH).

Pour un parti « écologiste », supposé défendre les droits de l'animal, c'est vraiment le monde à l'envers !

La direction bruxelloise du parti ÉCOLO a bien tenté d'étouffer et de minimiser la portée de ce tract par toutes sortes de contorsions verbales, pour essayer de faire croire que sa position sur le sujet serait plus nuancée, mais les faits sont là.

Sous l'ancienne législature, une proposition d'ordonnance avait été déposée au Parlement de la Région bruxelloise (notamment par le MR et par les partis flamands, parmi lesquels Écolo-flamand et la N-VA), mais cette ordonnance n'avait pas encore été votée, et l'adoption de ce texte reste à réaliser.



Toutes les craintes sont dès lors à présent permises, avec l'arrivée d'ÉCOLO dans la future majorité à Bruxelles. La position des Écolos bruxellois sur le sujet est d'autant plus indéfendable, que ce parti se veut « moderne et progressiste » à Woluwé, à Uccle et dans le Brabant wallon, mais porte des idées radicales (proches de l'islamo-gauchisme) à Laeken ou à Saint-Josse-ten-Noode.

ÉCOLO n'est pas à une contradiction près, puisqu'à Bruxelles, il se déclare favorable à l'abattage sans étourdissement, alors qu'en Wallonie ce même parti a voté (avec entre autres, le MR, le PS, le CDH, ...) son interdiction.

La conclusion est que le programme d'ÉCOLO est « à géométrie variable » et

purement électoraliste. A très juste titre, notre ami Michel VANDENBOSCH (président de GAIA) s'était permis de le faire remarquer.

Mais une nouvelle fois, de manière à nouveau maladroite, la coprésidente d'ÉCOLO, Zakia KHATTABI, a alors accusé GAIA d'appeler à voter pour le Vlaams-Belang (le Vlaams-Belang a toujours prôné, de même que les autres partis flamands, l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable), mais ce n'est évidemment pas pour autant que GAIA ait jamais appelé à voter pour ce parti !

Ce serait plutôt à Madame KHATTABI, au nom de son parti, à faire son propre examen de conscience, au lieu de s'en prendre d'une manière aussi choquante aux protecteurs des animaux qui, eux, défendent des valeurs dignes et respectables : faire respecter les droits élémentaires des animaux face à l'ignorance et l'obscurantisme de certains, qui détournent la religion de ce qu'elle doit

être, un message d'amour qui n'a pas besoin du sang ni de la souffrance d'animaux innocents.

Le torchon brûle donc entre GAIA et ÉCOLO, et Madame KHATTABI a été invitée à calmer ses nerfs et à présenter des excuses.

HELP ANIMALS se range plus que jamais aux côtés de ses amis de GAIA dans cette polémique navrante, qu'il ne faut surtout pas esquiver.

Amis des animaux et membres d'HELP ANIMALS, si vous êtes électeur (trice) du parti ÉCOLO, faites connaître votre désapprobation totale auprès des instances de ce parti, et faites entendre la voix des animaux dans ce débat qui, après tout, les concerne au premier chef !

Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS.

Le tract d'ÉCOLO (Zoé GENOT) à Laeken

POSITIONS DES PARTIS CONCERNANT LES LIBERTÉS DE CULTE À BRUXELLES

Le port du foulard islamique doit être autorisé pour le personnel aux guichets des administrations ? *

OUI: **ÉCOLO** **PTB** NON: **MR** **DÉFI** **PS** **COH**

Les parents d'élèves doivent pouvoir choisir un jour de congé selon leurs convictions ? *

OUI: **ÉCOLO** **PTB** NON: **MR** **DÉFI** **PS** **COH**

Pour le maintien de l'heure de cours de religion et de morale (réseau officiel) ? **

OUI: **ÉCOLO** **PTB** **MR** **COH** NON: **DÉFI** **PS**

Pour autoriser le port du foulard à l'école par les élèves ? ***

OUI: **ÉCOLO** **PTB** NON: **MR** **DÉFI** **PS** **COH**

Pour ÉCOLO à partir de la capacité de discernement de l'élève.

ÉCOLO est pour l'autorisation de l'abattage sans étourdissement dans le cadre de rites religieux à Bruxelles ****

* La Libre Belgique : Le port du voile islamique doit être interdit (14 avril 2019).
** Les parents d'élèves doivent pouvoir choisir un jour de congé selon leurs convictions.

Le tract d'ÉCOLO (Ahmed MOUHSSIN) à Saint-Josse-ten-Noode

LA PLACE DU CULTE À BRUXELLES

Le jeudi 22 mai de 19h à 20h30
Salle du Péristyle - Place Saint-Josse 12
1210 Bruxelles

Le port du foulard islamique dans l'administration.
Un jour de congé à l'école, selon ses convictions.
Le maintien des cours de religion et de morale à l'école.
L'abattage sans étourdissement à Bruxelles, dans le cadre des rites religieux.

ÉCOLO VOUS INVITE À EN DISCUTER
avec des candidats régionaux aux élections

Ahmed MOUHSSIN 9e- Région
Député (2009-2014) à l'initiative de

ÉCOLO est pour l'autorisation de l'abattage sans étourdissement dans le cadre de rites religieux à Bruxelles ****

Les enfants d'aujourd'hui : l'avenir de la protection animale

Soucieux de sensibiliser la génération de demain à la protection animale, notre refuge d'Anderlecht a eu le plaisir d'accueillir, ce 29 mai 2019, sept « jeunes pousses » de l'ASBL Service Jeunesse Francophone de Ganshoren. Emmenés par leur éducatrice, Madame Fanny DE COSTER, ces enfants ont pu visiter nos locaux, discuter avec nos animaliers, caresser nos chiens et chats et découvrir leur quotidien en cage ou en chatterie après avoir été abandonnés... et avant de retrouver l'amour d'une nouvelle famille. Sayed et Anne-Sophie (notre comportementaliste) se sont ainsi fait une joie de répondre à leurs nombreuses questions : comment approcher un chien sans éveiller sa méfiance ou déclencher une réaction d'agressivité ? Quels sont les comportements à éviter et, surtout, ceux qu'il faut adopter en fonction de la personnalité de chaque animal ? Comment soigner correctement son chien ou son chat ? Quelles sont les responsabilités qu'implique l'adoption d'un animal ? Comment gagner son respect et son amour ?,...

Nul doute que chacun est reparti heureux de cet après-midi aussi instructive que passionnante, et plus conscient encore de l'urgence de protéger ces autres laissés-pour-compte de notre société que sont nos petits compagnons à quatre pattes !

Et, bien sûr, tous les pensionnaires canins et félins d'Help Animals (en particulier leur estomac) remercient de tout cœur l'ASBL pour les dons de nourriture dont ils ont immédiatement profité !

Anne Dumortier



Le Yoga pour les animaux



Initiative originale au profit intégral d'Help Animals, ce samedi 22 juin, dans notre refuge de Braine-le-Château : Ida Anseschi, enseignante diplômée de Yoga de l'Énergie y a organisé une séance axée sur les postures animales (poissons, reptiles, insectes, chats, oiseaux) en vue de découvrir leur point de vue et ressentir leur énergie. Un tout grand merci à Ida et aux participants pour enthousiasme, leur « zénitude » et leur générosité !

info@yoga-leheronbleu.com
www.yoga-leheronbleu.com



TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

WWW.TRIBEL.BE



Merci !

Les écuelles du cœur

Prenez nos trois reines de cœur : **Lydie, Claire et Marie-Claude** (accompagnée de son fidèle valet **Pépito**, adopté chez Help Animals). Ajoutez-y la générosité de clients au grand cœur sensibles au sort... et à l'appétit de nos protégés canins et félins en cette période de vacances où explose le nombre des abandons. N'oubliez surtout pas de mentionner un magasin toujours accueillant, prêt à soutenir la cause des animaux en détresse : **Tom and Co, au Westland Shopping Center d'Anderlecht...** et vous obtenez, du 4 au 17 juillet l'opération « Les écuelles du cœur » dont ont largement profité nos chats et nos chiens !

Une fois encore, merci à vous tous qui avez contribué au succès de cette opération, de nous avoir témoigné votre indéfectible soutien !



ISOTHERMOS S.A.
ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

bpost

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Anderlecht

🕒 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braïne-le-Château

🕒 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 13h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

www.helpanimals.be

INFO@HELPAIMALS.BE

 facebook.com/helpanimals.be